

**GRAND PROJET DE VILLE  
GRIGNY ET VIRY-CHATILLON**

***Convention Thématique Réussite Scolaire***  
**(application de la convention constitutive du grand projet de ville)**

**ENTRE**

L'Etat, représenté par M. Denis PRIEUR, Préfet de l'Essonne

Le Département de l'Essonne, représenté par M. Michel BERSON, Président du Conseil Général,

La commune de Grigny, représentée par M. Claude VAZQUEZ, Maire

La commune de Viry-Châtillon, représentée par M. Gabriel AMARD, Maire

**Il est convenu ce qui suit :**

**07 MAI 2001**

La convention thématique « réussite scolaire » vise à répondre aux finalités suivantes:

« dans un premier temps, diminuer de 50% l'écart à la moyenne départementale constaté sur les évaluations scolaires des élèves de Grigny et de Viry-Châtillon, puis »

« d'ici 2006, 100% des élèves ayant suivi le cursus scolaire obligatoire maîtriseront les compétences de base exigibles à l'entrée au collège »

« d'ici 2006, 100% des élèves de collège seront en mesure d'accéder à une qualification de niveau V et 80% pourront suivre une formation permettant d'accéder au niveau IV.

« sur la période, les signataires s'engagent à améliorer de manière significative les indicateurs relatifs à l'absentéisme scolaire et aux décrocheurs »

Cette convention se décline en quatre axes prioritaires:

- approche pédagogique et disciplinaire.
- approche socio-éducative.
- gestion des ressources humaines et amélioration des conditions de travail.
- maison de l'innovation pédagogique et de l'orientation professionnelle.

**L'approche pédagogique et disciplinaire** constitue le noyau central de la convention. L'objectif premier est de faire du territoire de Grigny/Viry-Chatillon un lieu d'innovation des pratiques pédagogiques adaptées aux difficultés scolaires des élèves du premier et du second degré. Le territoire dispose déjà d'une expérience de plusieurs années en terme de pédagogies innovantes. Il importe désormais d'évaluer ces actions ou expérimentations de façon à généraliser ou à développer les plus efficaces en termes de développement de l'enfant, de réussite scolaire et d'orientation des jeunes.

Il s'agit bien d'assurer une continuité dans les apprentissages en organisant:

- les différents degrés de l'Education Nationale, par l'aménagement de passerelles entre l'école primaire et le collège,
- dans le temps, en consolidant et en prolongeant lors du temps péri et extrascolaire les acquis et les apprentissages développés dans le temps scolaire,
- en donnant leur place aux parents dans la vie scolaire et le suivi des enfants et en développant leur rôle de premier éducateur.

Relever le défi de la réussite scolaire implique également de **renforcer le volet socio-éducatif** par la mobilisation des actions des contrats éducatifs locaux des deux

villes d'une part, et par la prise en compte de la situation sociale et scolaire particulière de certains élèves d'autre part. Une approche socio-éducative spécifique sera développée en ce sens. Il s'agira : d'instaurer des réponses adaptées à la prise en charge des élèves en danger ou en rupture avec leur famille et/ou l'institution scolaire ; de renforcer la veille éducative ; de favoriser l'intégration des primo-arrivants ; de développer et d'adapter la scolarisation des enfants de moins de trois ans.

La réalisation et la réussite des actions de ces deux premiers axes sont étroitement conditionnées :

- par une meilleure gestion des ressources humaines et l'amélioration des conditions de travail des personnels intervenant dans le champ éducatif (recrutement, installation, formation, accompagnement des personnels...),
- par la création d'une maison de l'innovation pédagogique et de l'orientation professionnelle qui assumera les fonctions de centre de ressources au profit des acteurs éducatifs, d'animation du réseau, de promotion et de valorisation des pratiques, de lieu de formation, de coordination et de pilotage de l'ensemble des actions mises en œuvre dans le champ de l'éducation, de l'enseignement et de l'orientation professionnelle des jeunes.

Le programme d'actions présenté identifie pour chacun des axes de la convention :

- les objectifs poursuivis,
- les actions,
- les moyens nécessaires,
- le calendrier de mise œuvre des actions,
- les engagements des différents partenaires,

### **APPROCHE PEDAGOGIQUE ET DISCIPLINAIRE**

- Projet pédagogique pour les élèves du premier degré.
- Faciliter les passages entre les degrés.
- Projet pédagogique pour les élèves du second degré.
- Consolider les apprentissages fondamentaux lors des temps péri et extrascolaires.
- Impliquer davantage les familles dans la vie scolaire.

### **APPROCHE SOCIO-EDUCATIVE**

- Actions socio-éducatives développées dans le cadre des CEL des villes.
- Instaurer des réponses adaptées à la prise en charge des élèves en danger et/ou en rupture avec l'institution scolaire (classe sas, classe relais, RASED...).
- Renforcer la veille éducative.
- Favoriser l'intégration des élèves primo-arrivants et de leur famille.
- Développer et adapter la scolarisation précoce.

### **GESTION DES RESSOURCES HUMAINES – CONDITIONS DE TRAVAIL**

- Recrutement et installation des personnels.
- Formation des personnels.
- Amélioration des conditions de travail.
- Accompagnement des personnels.
- Gestion des moyens attribués au titre de l'éducation prioritaire.

### **MAISON DE L'INNOVATION PEDAGOGIQUE ET DE L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE**

- Centre de ressources au profit des acteurs.
- Structuration et animation du réseau.
- Promotion et valorisation des pratiques.
- Lieu de formation.
- Organisation et pilotage.

**PROGRAMME D' ACTIONS REUSSITE  
SCOLAIRE**

**Volet approche pédagogique et disciplinaire**

Le volet « approche pédagogique et disciplinaire » constitue le noyau central de la convention réussite scolaire.

Dans un souci de lisibilité et de cohérence, ce premier axe est présenté en croisant deux entrées :

-celle des bénéficiaires.

- celle de l'organisation de l'Education Nationale et des collectivités.

Le projet vise à articuler et mettre en cohérence les différents degrés d'une part, et les temps scolaires, péri et extra-scolaires et le lien avec les familles d'autre part.

Il s'agit bien d'assurer une continuité dans les apprentissages :

- en inter-degré, par l'aménagement de passerelles entre l'école primaire et le collège,
- dans le temps, en consolidant lors du temps péri et extrascolaire les acquis et les apprentissages développés dans le temps scolaire,
- en impliquant davantage les parents dans la vie scolaire et le suivi des enfants et en développant leur rôle de premier éducateur.

## 1 Projet concernant les enfants inscrits dans le premier degré

### 1.1 Objectifs

L'objectif premier est de faire du territoire de Grigny/Viry-Chatillon un lieu de développement de pratiques pédagogiques adaptées.

Les projets d'écoles seront déclinés autour de trois principes directeurs :

- recentrer les apprentissages sur la maîtrise des langages et savoirs fondamentaux,
- différencier et individualiser les parcours par le biais d'une contractualisation élèves-enseignants et en ménageant une lisibilité complète de ces parcours par l'élève et sa famille,
- donner à certaines disciplines (sciences, EPS, disciplines artistiques) une place plus importante pour accentuer la remobilisation scolaire.

### 1.2 Actions à développer lors du temps scolaire

#### □ Développement de la langue orale en classes de maternelle (cycle 1)

L'objectif est d'étendre sur une période de trois ans certaines pratiques pédagogiques en cours sur le territoire à l'ensemble des écoles maternelles du territoire de Grigny et de Viry-Châtillon par le développement du langage en maternelle au cycle 1.

#### □ Déploiement et consolidation de pratiques pédagogiques adaptées dans les écoles primaires

Le nombre d'élèves en grande difficulté dans les écoles élémentaires du territoire du GPV est particulièrement important, notamment à Grigny (90% des élèves de la Grande Borne, 40% des élèves Grigny II et 10 à 20% des élèves du centre ville) et à Viry-Chatillon, (30% à la CILOF, 40% sur le plateau).

Le renversement de cette situation nécessite des innovations pédagogiques adaptées.

Les classes « Défi CE » visent à permettre à des élèves en très grande difficulté scolaire (non maîtrise des compétences de base, tant en français qu'en mathématiques) de se remobiliser, d'investir ou de réinvestir leur situation d'élève et de combler leur retard scolaire.



Cette expérience, menée avec des enseignants volontaires, fonctionne actuellement sur six classes de CE1 et CE2, et se décline de la façon suivante :

- Les élèves sont soumis à une évaluation de départ pour repérer leurs points forts et leurs lacunes.
- Sur cette base, les professeurs définissent les progrès à réaliser pour chacun des élèves et élaborent des parcours personnalisés d'aide et de progrès. Ces parcours font l'objet de véritables contrats passés entre chacun des élèves et l'enseignant (contrats individuels de progrès et de réussite). Un élève détenteur d'un "brevet" devient personne "ressource" de la classe. Un tableau de bord mural permet à chacun de se situer, de visualiser les progrès réalisés ainsi que ceux qui restent à faire et d'identifier les différents "recours" correspondants.
- Les priorités éducatives portent sur la maîtrise des langages et des savoirs fondamentaux, l'éducation aux sciences sur le modèle de la "main à la pâte", l'éducation à la citoyenneté et l'éducation physique et sportive.

La mise en œuvre de ce projet nécessite une structuration des équipes enseignantes ainsi qu'une formation spécifique des professeurs. Cette formation a notamment pour objectif d'aider les professeurs à construire le parcours de progression des élèves et à élaborer des modes d'évaluation des élèves. Cette formation comprend actuellement un stage d'une semaine et un accompagnement régulier des équipes enseignantes s'engageant dans le dispositif. Des échanges entre professeurs sont également prévus.

Une expérience similaire est en cours de développement dans certaines écoles de Viry-Châtillon.

#### ❑ **Développement de l'apprentissage des langues étrangères**

- renforcer l'apprentissage des langues étrangères européennes le plus tôt possible (classes de CM1 voire de CE2),
- enseigner les langues d'origine aux élèves qui le souhaitent : intégration dans les écoles des personnels nommés par les consulats.

#### ❑ **Développement d'actions visant le renforcement des apprentissages fondamentaux en privilégiant les projets interdisciplinaires et interdegrés**

Les établissements du territoire (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> degrés) ont mis en place depuis plusieurs années, sur la base du volontariat, des actions transdisciplinaires et/ou interdegré, visant à renforcer les apprentissages fondamentaux. Il s'agit de les consolider et de les étendre à l'ensemble des classes du premier degré et du second degré.

□ **Utilisation des ressources documentaires au service des apprentissages**

- Développement de partenariat entre les établissements scolaires et les bibliothèques, médiathèques municipaux et le centre de ressources lecture de Grigny et de Viry-Châtillon.
- Utilisation des nouvelles technologies pour favoriser la communication et la recherche documentaire.

### **1.3 Engagements de l'Education Nationale**

- Améliorer le potentiel de remplacement dans le premier degré sur le territoire du GPV.
- Généraliser sur trois ans à l'ensemble des écoles maternelles du territoire, des actions centrées sur le développement de la langue orale en cycle 1.
- Poursuivre l'équipement de 4 écoles (2 à Grigny, 2 à Viry-Châtillon) dans le cadre du plan de rénovation des sciences.
- Installer :
  - 3 conseillers pédagogiques par circonscription du 1<sup>er</sup> degré sur le territoire du GPV d'ici 2006,
  - plus d'assistants en langues étrangères.

## **2 Faciliter les passages entre les différents degrés**

### **2.1 Objectifs**

Il est reconnu que les points de passage les plus cruciaux et les plus difficiles à négocier sont situés lors des changements de degré, c'est-à-dire : entre la maternelle et l'école primaire, entre la classe de CM2 et la classe de 6<sup>ème</sup>, entre la classe de 3<sup>ème</sup> et la classe de seconde. Il est nécessaire d'améliorer l'organisation des interfaces entre les différents systèmes.

### **2.2 Actions**

Deux types d'actions seront renforcés sur le passage CM2-6<sup>ème</sup> :

- l'intervention des maîtres de CM2 en classe de 6<sup>ème</sup> et des professeurs de 6<sup>ème</sup> en classe de CM2, notamment pour enseigner les langues étrangères ;
- validation et généralisation d'un outil de suivi des élèves en grande difficulté.

### **3 Projet concernant les élèves du second degré**

#### **3.1 Objectifs**

- Poursuivre la mise en place de structures adaptées aux élèves en difficulté.
- Développer les actions pédagogiques et éducatives nécessaires aux élèves en difficulté.

L'objectif est que chaque collège soit en situation de proposer pour la rentrée 2003, une palette de parcours diversifiés et adaptés à la situation sociale et scolaire des élèves.

#### **3.2 Actions**

- **Mise en place de parcours adaptés et individualisés au sein du collège**
- **Développement d'actions visant le renforcement des apprentissages fondamentaux en privilégiant les projets interdisciplinaires et interdegrés**
- **Utilisation des ressources documentaires au service des apprentissages**
- **Actions visant à élargir le champ des référents culturels des élèves et des familles**
- **Mise en place de structures d'excellence (classes européennes, multisports...)**

### **4 Consolider les acquis et les apprentissages lors des temps scolaires, péri et extra-scolaires**

#### **4.1 Objectifs**

Relever le défi de la réussite scolaire suppose également de mobiliser fortement les actions péri et extra-scolaire des contrats éducatifs locaux des deux villes ainsi que les actions d'accompagnement sur le temps scolaire répondant à cet objectif. Il s'agit de consolider, en particulier lors des temps péri et extrascolaires, les acquis et les apprentissages développés lors du temps scolaire et d'assurer une continuité et une cohérence dans les différents temps (scolaire, périscolaire, extrascolaire).

## 4.2 Actions et engagements des villes

### □ Renforcer l'accompagnement scolaire des élèves en difficulté

Pour être efficace, cet accompagnement doit s'effectuer par groupe restreint, ce qui implique :

- d'adapter les moyens des CLAS (contrats locaux d'accompagnement scolaire),
- de regrouper les élèves par petits groupes
- de constituer des équipes d'encadrement formées d'enseignants et d'intervenants qualifiés,
- de mettre au point des réunions régulières entre les enseignants et les équipes assurant le soutien scolaire,
- de trouver des locaux adaptés à cette action d'accompagnement.

Une action spécifique d'accompagnement scolaire devra être mise en place en direction des élèves primo-arrivants. Elle devra être centrée sur l'acquisition de la langue française et sur les règles de la vie commune.

#### Engagements de la ville de Grigny

- Renforcement de l'accompagnement scolaire des élèves en difficulté dans le cadre des CLAS : volonté du passage à 5 élèves par groupe.
- Extension du dispositif aux 12-15 ans dans le cadre des sites pilotes.

#### Engagements de la ville de Viry-Châtillon

- Renforcement de l'accompagnement scolaire des élèves en difficulté dans le cadre des CLAS : passage à 5 élèves par groupe (septembre 2001).
- Recrutement de deux emplois jeunes pour assurer la coordination de tous les partenaires intervenant dans le cadre des CLAS (février 2001).

### □ Favoriser la lecture et l'écriture

#### Engagements de la ville de Grigny :

- Actions développées dans le cadre de la politique communale de lecture (Grigny)
  - Création d'un centre de ressources lecture (mise en place de classes lecture, ateliers d'écriture, ...).
  - Développement de la lecture publique en direction de la jeunesse (augmentation des fonds jeunesse des bibliothèques, ...).

- Opération « lire en fête » à Grigny : expositions, animations, spectacles développés en étroite collaboration avec les réseaux d'éducation prioritaire.
- Augmentation des crédits BCD – manuels scolaires.

Engagements de la ville de Viry-Châtillon :

- Mise en place d'ateliers d'écriture à destination des élèves du premier degré (janvier 2001).
- Intervention des associations pour la lecture sur le temps périscolaire (2002).
- Opération « lire en fête » et Biennale de la poésie : expositions, animations, spectacles développés en étroite collaboration avec les réseaux d'éducation prioritaire (2000)
- Aménagement des BCD dans les écoles de Viry-Châtillon (septembre 2002)
  - **Développer les pratiques scientifiques et techniques ainsi que l'utilisation des nouvelles technologies**

Engagements de la ville de Grigny :

- Organisation de la Semaine de la Science : expositions, débats, animations (Grigny).
- Création d'une maison des enfants et de la nature sur les abords des plans d'eau : mise en œuvre de projets liés à la nature, à la protection et la mise en valeur de l'environnement.
- Développement de la connaissance de l'environnement urbain dans le cadre des classes de ville en collaboration avec le centre G.Pompidou.

Engagements de la ville de Viry-Châtillon :

- Développement de partenariats avec les pôles scientifiques de l'Essonne (Demain le ciel, 2001-2002).
- Informatisation des écoles et mise en réseau (plan pluriannuel 2000-2003) ; la mise en réseau est liée au câblage de la ville.
- Création d'un atelier multimédia (Cyber-Jeunes) pour permettre l'initiation des collégiens à l'outil informatique et l'utilisation de supports ludiques (logiciels éducatifs, Internet...) (janvier 2001).
  - **Permettre l'utilisation des bibliothèques (BCD/CDI) et salles informatiques lors des temps péri et extra-scolaires**
  - **Consolider et organiser le développement du dispositif « Ecole Ouverte » dans chaque commune**

- **Développer les pratiques culturelles et l'ouverture vers l'extérieur en facilitant l'accès aux musées grâce aux partenariats engagés et en développant les interventions artistiques sur le temps scolaire, en liaison avec le REP**
- Développement de l'activité danse en milieu scolaire (Grigny).
- Mise en œuvre et enrichissement des partenariats engagés avec le Louvre, Beaubourg, le Museum d'histoire naturelle, l'orchestre de l'opéra de Massy.
- Elaboration en concertation avec le REP d'une programmation « Jeune public ».
- Développement des séjours éducatifs pour les élèves du cycle 3 .

## **5 Donner leur place aux parents dans la vie scolaire et le suivi des enfants**

L'amélioration de la réussite scolaire des élèves passe également par l'implication plus forte des parents dans le suivi des enfants et dans la vie de l'école. Il s'agit notamment de développer leur rôle de premier éducateur.

### **5.1 Actions et engagements**

Les actions à développer ou à renforcer sont les suivantes :

- Les parents seront associés à la maison de l'innovation : une formation adaptée à leurs besoins sera développée dans le cadre notamment d'une Ecole des parents.
- Devant les problèmes de communication et d'implication dans la vie scolaire des parents ne maîtrisant pas la langue française, il est nécessaire de monter un projet d'alphabétisation et de lutte contre l'illettrisme destiné aux parents d'élèves, en particulier les mères de famille ne parlant pas français, ce qui suppose un travail conjoint des acteurs de l'Education Nationale, des services des villes, des associations, des maisons de quartier pour repérer, orienter, prendre en charge les personnes ne maîtrisant pas la langue française. Le développement de cette action suppose de recruter des intervenants qualifiés pour dispenser des cours d'alphabétisation et de français langue étrangère, de mettre à disposition des locaux ainsi que le matériel nécessaire.
- Il est également jugé nécessaire de travailler à impliquer davantage les parents à l'élaboration des projets d'école et des projets d'établissement.
- Les services municipaux des deux villes s'attacheront à proposer aux parents une information claire, à jour, disponible, compréhensible et bien diffusée sur les équipements scolaires des communes, sur l'ensemble des prestations offertes en matière de loisirs éducatifs, culturels et sportifs, et sur l'offre en direction de la petite enfance.

- Les cahiers de vie, liens entre l'élève, l'école et sa famille, seront généralisés à l'ensemble des élèves de classes de maternelle du REP de Grigny et Viry.
- Une action de formation des parents sera spécifiquement développée par le centre de ressources en partenariat avec l'association française de lecture pour leur permettre d'accompagner leurs enfants en classe lecture (Grigny).
- Enfin, des actions visant à favoriser les rencontres intergénérationnelles dans les espaces conviviaux (Maisons de quartier, ludothèque) seront mises en place.

**Volet Approche socio-éducative**



La réussite du projet nécessite une mobilisation forte des deux villes, décrite dans les contrats éducatifs locaux. Cet engagement éducatif, autour de l'école et en appui aux actions développées sur le temps scolaire constitue une contribution indispensable à la réussite des enfants.

Il s'agira notamment :

- De développer et améliorer la fonction d'accueil lors des temps périscolaires.
- De favoriser l'accès à la culture et au sport.
- De développer les loisirs éducatifs.
- De promouvoir la parole et d'accompagner la parole de l'enfance et de l'adolescence
- De promouvoir les actions de prévention et d'éducation à la santé.

De plus une approche socio-éducative spécifique tenant compte de la situation sociale et scolaire particulière de certains élèves sera développée. Il s'agira :

- d'instaurer des réponses adaptées à la prise en charge des élèves en danger ou en rupture avec leur famille et/ou l'institution scolaire,
- de renforcer la veille éducative,
- de favoriser l'intégration des primo-arrivants,
- de développer et d'adapter la scolarisation des enfants de moins de trois ans.

La mobilisation de tous les partenaires est indispensable pour permettre le financement et la réalisation des actions préconisées par les CEL.

## **1 Actions socio-éducatives développées par les villes dans le cadre des CEL**

### **1.1 Objectifs**

Il s'agira de mobiliser et de lier fortement les actions des contrats éducatifs locaux des deux villes aux finalités de cette convention.

### **1.2 Actions et engagements**

- **Développer et améliorer la fonction d'accueil sur les temps périscolaires**

Engagements de Grigny

Les projets sur les temps périscolaires sont développés sur la base des principes suivants : territorialisation, adhésion au projet d'école, autonomie du projet de chaque équipe, prise en compte des rythmes des enfants, diversification des activités au service d'un projet. La ville élargira sa réflexion avec les partenaires financiers du CLAS afin d'étendre le dispositif.

- Mise en place à Grigny sur trois sites pilotes d'une seule équipe animateurs-enseignants-intervenants CLAS pour gérer le temps après l'école. Il s'agit de regrouper actions périscolaires et CLAS. Cette organisation permettra l'accompagnement individualisé et la pratique d'activités éducatives. L'expérience sera étendue après évaluation sur l'ensemble des écoles élémentaires et adaptée aux collèges.
- Désignation d'un référent pour chaque accueil périscolaire à Grigny.
- Recrutement de deux coordinateurs pour assurer la gestion pédagogique et logistique des accueils primaires.
- Recrutement de deux EJE pour assurer la gestion pédagogique des accueils des enfants de maternelles et la prise en charge des tout-petits.
- Proposition d'élargissement des critères d'inscription pour permettre l'accueil d'un plus grand nombre d'enfants (actuellement cet accueil est réservé aux enfants dont les deux parents travaillent).
- Mise en place d'un dispositif et d'une organisation permettant à chaque élève de trouver, après l'école, un lieu pour travailler individuellement à la restitution des acquis du jour et bénéficier des projets de loisirs éducatifs.
- Sollicitation des associations pour leur participation au « temps après l'école » notamment sur les actions culturelles et sportives.
- Développement de l'offre éducative en direction des 12-15 ans dans les domaines sportifs et culturels en élargissant l'amplitude horaire pour l'accompagnement scolaire et les ateliers en libre service.
- Ouverture des accueils adossés aux établissements scolaires afin d'assurer le maillage et la prise en charge concertée de l'équipe enseignante et socio-éducative.
- Augmentation de l'amplitude horaire des équipements sportifs et culturels.
- Renforcement de l'utilisation des bibliothèques (BCD/CDI) et salles informatiques des établissements scolaires lors des temps péri et extrascolaire.
- Temps du midi : élaboration d'un règlement intérieur sous forme de contrat signé par l'intervenant, le directeur de l'école et le responsable du service municipal ; acquisition de matériels pédagogiques afin d'améliorer la qualité et la diversité des activités ; soutien d'intervenants extérieurs ; désignation de référents par lieu de restauration ; réflexion sur l'hygiène, la diététique et l'alimentation avec la collaboration de l'ensemble des partenaires (cuisinier, diététicien, éducateurs et

usagers) ...Formation des intervenants ; extension des restaurants scolaires ; embauche d'un coordinateur « temps de midi » ; acquisition de matériel pédagogique afin d'améliorer la qualité et la diversité des activités.

- Conception d'une « carte loisibus » et mise en service d'une navette permettant aux enfants de se rendre gratuitement aux différents lieux d'activités après l'école ; mise en place d'une nouvelle tarification des activités sur le principe du taux d'effort (fonction du revenu et de la composition de la famille) ; installation d'un système monétique pour le paiement des participations familiales qui permette de sortir du système du paiement par tickets.

#### Engagements de Viry-Châtillon

- Mise en place en 2000 d'une équipe de coordination des accueils périscolaires chargée de coordonner et de renforcer les actions existantes, d'impulser de nouveaux projets et d'assurer le lien entre les divers interlocuteurs (parents, enseignants, référents, ...).
- Augmentation de l'amplitude horaire des équipements sportifs et culturels lors du temps péri-scolaire (janvier 2001).
- Création d'un accueil périscolaire pour les collégiens en partenariat avec les maisons de quartier, les collèges et les services municipaux (2002).
- Renforcement de l'encadrement des accueils lors du « temps de midi » et professionnalisation des encadrants (à partir de la rentrée 2000).

#### □ Favoriser l'accès à la culture

#### Engagements de Grigny et de Viry-Châtillon

- Recherche de nouveaux partenariats et renforcement des partenariats existants avec l'Opéra de Massy, les musées du Louvre, de Beaubourg et le Museum d'histoires naturelles (Grigny et Viry-Châtillon). Extension des partenariats à l'Education Nationale dans le cadre des contrats de réussite REP.
- Développement de l'offre de programmation de spectacle pour le public jeune par le centre culturel S. Beckett (Grigny) : résidence d'une compagnie de théâtre jeune public ; programmation de cinéma jeune public en concertation avec les CLS.
- Développement du département danse du conservatoire (Grigny).

#### □ Faciliter la pratique du sport lors des temps scolaire, péri et extrascolaire

Dans le cadre de l'état des lieux des équipements, il conviendra d'identifier précisément les difficultés liées à la faiblesse du nombre d'équipements sportifs ( à Grigny).

La présence des animateurs sportifs sera prévue lors des conseils de maître dans le premier degré. Des temps de formation et de concertation obligatoires seront intégrés dans le temps de travail des animateurs.

#### Engagements de la ville de Grigny

- Introduction d'activités sportives sur le temps après l'école.
- Institutionnalisation de la présence des animateurs sportifs aux conseils des maîtres et des temps de formation et de concertation (2001).
- Ouverture des écoles des sports aux 12-15 ans.
- Création d'un nouveau gymnase à proximité du futur collège.
- Rénovation de la piscine.
- Construction d'une halle des sports.
- Rénovation du gymnase du Labyrinthe et poursuite de l'aménagement du parc de sports et des loisirs.

#### Engagements de la ville de Viry-Châtillon

- Construction d'un équipement sportif dans le bas de Viry-Châtillon (2003).
- Construction d'une piscine (2003).
- Institutionnalisation de la présence des animateurs sportifs aux conseils des maîtres et des temps de formation et de concertation (2000).
- Ouverture des écoles des sports aux 12-15 ans (septembre 2002).

#### ▣ **Loisirs éducatifs**

- Elargissement des temps d'accueil des 6-12 ans dans les maisons de quartier le soir et le samedi après-midi (Grigny).
- Création d'ateliers thématiques dans les maisons de quartier (Grigny).
- Création journal (Grigny).
- Création de la maison des ados (Grigny).
- Création de la cellule vacances (Grigny).
- Développement des mini-séjours inter-services (Grigny).

#### ▣ **Promouvoir et accompagner la parole de l'enfance à l'adolescence**

- Réalisation par la ville de Grigny de plaquettes d'information.
- Désignation d'un « référent Mairie » pour les projets des enfants (Grigny).
- Assises de l'enfant (Grigny).

### □ **Prévention des incivilités et de la délinquance et éducation à la santé**

- Développement d'actions conjointes de l'Education Nationale et des communes dans le cadre des comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté.
- Actions conjointes avec le service Prévention pour la prise en charge de 30 enfants en ethnopsychiatrie (Grigny).
- Semaine Santé (Viry-Châtillon).
- Opération bucco dentaire et petits déjeuners dans les écoles (Viry-Châtillon).
- Opération « on se lave les dents à l'école » (Grigny).

## **2 Instaurer des réponses adaptées à la prise en charge des élèves en danger ou en rupture avec l'institution scolaire**

### **2.1 Objectifs**

Pour répondre aux besoins spécifiques des élèves les plus en difficulté et/ou des élèves en danger, il est envisagé de créer et/ou de renforcer les actions, structures et outils suivants : prise en charge des enfants en danger ou en risque de danger, "classe d'inclusion", "classe relais", RASED, Maison du droit et de la justice, CLIS.

### **2.2 Actions**

#### □ **Prise en charge des enfants en danger ou en risque de danger**

La prise en charge des situations d'enfants en danger ou en risque de danger relève réglementairement des assistants sociaux du Conseil Général s'agissant des enfants inscrits dans le premier degré, et des assistants sociaux scolaires s'agissant des élèves inscrits dans le second degré.

Il s'agit d'utiliser les dispositifs existants et de les renforcer le cas échéant.

Des permanences de concertation à disposition de tous les partenaires (Education Nationale, Villes...) sont assurées par le CDAS-PMI de Grigny et le CDAS-PMI de Juvisy pour la ville de Viry-Châtillon.

Au regard des difficultés rencontrées dans les établissements du second degré, un double objectif sera poursuivi :

- L'Education Nationale augmentera le potentiel d'assistants sociaux scolaires

- Et s'engage à pourvoir les postes budgétés mais vacants.

En outre, afin de permettre une prise en charge réellement partenariale et de proximité des situations d'enfants en danger ou risque de danger (premier et second degrés confondus), les réunions hebdomadaires organisées par les deux CDAS-PMI seront plus largement ouvertes aux autres partenaires, en particulier l'Education Nationale (instituteurs, directeurs d'écoles, IEN, assistantes sociales scolaires, principaux et conseillers principaux d'éducation pour le second degré).

Enfin, le Conseil général s'engage à effectuer chaque année, auprès de l'ensemble des partenaires de l'enfance, et en particulier ceux de l'Education Nationale, des actions d'information sur la procédure de signalement. Un rappel régulier des finalités, des critères et des modalités de la procédure de signalement est nécessaire en raison notamment du fort turn-over des enseignants en poste sur le secteur. Une tournée des écoles sera donc effectuée annuellement.

#### □ La "Classe d'inclusion"

La "classe d'inclusion" vise à éviter la déscolarisation temporaire d'élèves en voie de rupture avec l'institution scolaire. Elle peut accompagner une mesure du conseil de discipline ou permettre d'éviter un passage en conseil de discipline.

La "classe d'inclusion" a pour objectif d'assurer une prise en charge particulière de ces élèves afin de les aider à reconstruire un projet individuel. Elle s'adresse aux élèves à partir de la seconde année du cycle 3 (CM1 et CM2) jusqu'à la classe de 3<sup>ème</sup>.

Le projet se décline de la façon suivante :

- La "classe d'inclusion" sera destinée à accueillir, pour une période maximale d'un mois, huit élèves maximum dans le but de les resocialiser et d'assurer la réussite de leur réinsertion scolaire.
- Une structure unique, placée sous la responsabilité de l'un des principaux de collège, sera mise en place pour l'ensemble des deux villes. La « classe d'inclusion » sera implantée au Collège des Sablons à Viry-Châtillon.
- La méthode et les actions développées par la "classe d'inclusion" seront articulées autour des principes suivants :
  - L'adhésion de l'élève et de sa famille et leur implication dans le projet.
  - L'individualisation des situations en partant des acquis et en construisant avec le jeune un parcours d'apprentissage.
  - La construction d'un projet personnel avec une image positive de soi.
  - L'écoute et la résolution des problèmes.

- Le rappel des règles et des lois.
- La mise en place d'une équipe pluridisciplinaire est envisagée pour assurer l'encadrement des élèves et suppose une implication forte des autres partenaires.
- Une réunion de synthèse hebdomadaire sera mise en place réunissant les intervenants de la "classe d'inclusion" et le chef d'établissement.
- Le groupe de pilotage du dispositif des chefs d'établissements des quatre collèges de Viry-Châtillon et de Grigny et des deux IEN du territoire de Grigny et de Viry-Châtillon, se réunira une fois par mois.
- Une évaluation de cette action sera effectuée à la fin de chaque année, et un bilan intermédiaire à la fin du premier semestre. Le principal critère d'évaluation sera la réussite de la réinsertion des élèves dans le cursus scolaire et/ou d'apprentissage.
- Un suivi de cohortes sur 3 à 5 ans des élèves passés par la "classe d'inclusion" sera mis en place pour mesurer l'efficacité à moyen terme de cette structure.
- Moyens mis à disposition :
  - Les quatre collèges du territoire (P.Neruda, J.Vilar, O. de Serres, Les Sablons) affecteront, à partir des moyens en personnel qui leur sont alloués au titre de l'éducation prioritaire, des plages horaires spécifiques pour permettre le fonctionnement de la « classe d'inclusion ».
  - Le Conseil général mettra à disposition de la « classe d'inclusion » des personnels spécialisés en fonction de la nature du projet et de l'importance des missions à assurer.

#### □ La "classe relais"

Elle est destinée à accueillir pour une période plus longue (au maximum une année scolaire), les élèves de collège qui sont entrés dans un processus évident de rejet de l'institution scolaire. Elle est conçue comme une classe de transition avant le retour d'un élève dans une classe traditionnelle.

L'affectation d'un élève dans cette classe est décidée par une commission départementale saisie par l'établissement d'origine de l'élève. La classe relais n'accueille aujourd'hui que des jeunes faisant l'objet d'une mesure judiciaire d'assistance éducative. Les signataires estiment nécessaire d'élargir cette classe à d'autres élèves et de réserver des places prioritaires aux élèves de Grigny et de Viry-Châtillon.

La classe relais a pour objectif d'aider les jeunes en rupture avec le monde scolaire :

- à rétablir une image positive d'eux-mêmes,
- à se re-socialiser,
- à construire un projet individuel et professionnel et à le mettre en place,

- à consolider les acquis scolaires et à mettre en œuvre de nouveaux apprentissages.

La méthode et les actions développées sont les suivantes :

- l'écoute et le dialogue,
- l'intégration progressive et préparée des élèves de la classe relais dans certains cours du collège,
- l'élaboration d'un livret de compétence où l'élève notera au fur et à mesure ses réussites,
- un accompagnement méthodologique,
- l'établissement d'un programme individualisé de re-médiation scolaire,
- la rédaction d'un bilan journalier du travail et du comportement.

Cette classe fonctionne depuis la rentrée 2000 au collège Les Sablons à Viry-Châtillon. Sa capacité d'accueil maximum est de 12 élèves.

L'affectation d'un élève dans cette classe spécifique suppose l'adhésion de l'élève et de sa famille. Cela peut créer des situations de blocage, car l'orientation d'un élève dans une classe de ce type est souvent vécue comme un échec. C'est pourquoi, une action en direction des familles est prévue pour les impliquer davantage dans la réussite scolaire de leur enfant.

L'équipe est constituée de trois personnes de l'Education Nationale : un enseignant spécialisé et deux aides éducateurs. Afin de trouver une solution aux difficultés scolaires mais également aux difficultés sociales des élèves de cette "classe relais", il est nécessaire de faire appel aux autres partenaires concernés (notamment les CDAS-PMI, la PJJ, les services municipaux) et de les impliquer dans cette structure.

Le Conseil général mettra à disposition de la « classe relais » des personnels spécialisés en fonction de la nature du projet et de l'importance des missions à assurer.

Une vacation régulière de psychologues (de l'ordre d'une fois par mois) sera mise en place pour soutenir l'équipe en charge de la "classe relais". Les crédits de la politique de la ville seront mobilisés à cet effet.

#### □ Réseaux d'Aide et de Soutien aux Elèves en Difficulté (RASED)

Constitués de professionnels - psychologue, maître G (ré-éducateur) et maître E (pédagogue), les RASED interviennent en appui des instituteurs pour aider et soutenir les élèves les plus en difficulté du premier degré.

L'Education Nationale s'engage à :



- pourvoir l'ensemble des postes AIS (adaptation intégration scolaire) pour la rentrée 2001,
- renforcer le potentiel des réseaux d'aide,
- redéfinir les modalités d'intervention des intervenants AIS.

La commune de Viry-Châtillon apportera un soutien financier aux RASED rattachés aux écoles Cassier et Erables à hauteur de 30 000 francs en 2001. La commune de Grigny mettra une salle équipée à la Grande Borne à la disposition des réseaux RASED, et inscrira, dans la programmation des équipements scolaires, l'équipement du second RASED à créer à Grigny II.

#### □ **Maison de la Justice et du droit**

Les signataires s'accordent sur la nécessité de créer une maison de la justice et du droit sur le territoire.

#### □ **CLIS**

La CLIS est destinée à scolariser les élèves présentant un handicap. Il s'agit de venir en appui aux 4 CLIS du territoire de Grigny (3 CLIS) et de Viry-Châtillon (1 CLIS) et d'augmenter la capacité d'accueil à Viry-Châtillon.

Les deux communes s'engagent à faciliter le transport des élèves de CLIS.

La commune de Grigny s'engage à :

- allonger la durée des séjours éducatifs de une à deux semaines,
- soutenir l'accompagnement éducatif des enfants inscrits en CLIS lors des temps périscolaires en mettant à disposition un animateur accompagnateur pendant le transport scolaire des élèves, ainsi qu'un intervenant chargé d'assurer la continuité entre la classe et le temps de midi,
- mettre en place une équipe stable d'animateurs pour assurer un accompagnement continu lors des temps péri-scolaires.

### **3 Renforcer la veille éducative**

#### **3.1 Objectifs**

Il s'agit de lutter contre les processus de déscolarisation en trouvant les meilleures méthodes d'intervention pour permettre aux jeunes mineurs sortis du système scolaire sans qualification de continuer leur parcours éducatif selon d'autres voies.

Ceci implique de mobiliser un large partenariat, en particulier l'Education Nationale (la Mission générale d'insertion), Jeunesse et Sport, les plates formes emploi, les missions locales, la PJJ, les clubs de prévention, pour monter un programme d'actions visant à répondre aux objectifs du programme « Nouvelles Chances » :

- Mieux connaître le public par la mise en place d'un système de veille systématique.
- Prévenir les ruptures au collège par une palette de dispositifs (classes relais, internats-relais...).
- Construire des parcours qualifiants après le collège et enrichir localement l'offre de formation de niveau V.

### 3.2 Actions

#### □ **Organiser le repérage et le suivi des jeunes mineurs sortis ou en voie de sortir du système éducatif**

Le repérage et le suivi de ces jeunes sont effectués de façon continue par la Mission d'insertion de l'Education Nationale. Elle assure un repérage des élèves « décrocheurs » au collège ainsi que des « décrocheurs potentiels ». Les élèves sortis du système éducatif sont suivis pendant un an en collaboration avec les missions locales.

Les échanges entre les REP et les missions locales afin d'assurer un suivi des élèves décrocheurs dans les lycées professionnels et les aider dans la recherche de stages en entreprises seront accentués.

L'observatoire de suivi des indicateurs sociaux et scolaires qui sera mis en place dans la maison de l'innovation et de l'orientation (cf. volet 4, point 1 ci-après), permettra également par croisement de données de l'Education Nationale et des Missions locales d'avoir une connaissance plus précise du type et du nombre de jeunes déscolarisés ou en voie de déscolarisation ainsi que des processus à l'œuvre.

#### □ **Prévenir les ruptures au collège par une palette de dispositifs**

- Mise en place de parcours adaptés et individualisés au sein des collèges pour éviter le décrochage des élèves les plus en difficulté (cf. volet 1, point 3).
- Mise en place de réponses adaptées aux élèves qui entrent dans un processus de rejet de l'institution scolaire : classe d'inclusion et classe relais (cf. volet 2, point 2 ci-dessus).

□ **Construire des parcours qualifiants après le collège et enrichir localement l'offre de formation de niveau V.**

Sur la base du repérage et du suivi des jeunes déscolarisés ou en voie de déscolarisation de Grigny et de Viry-Châtillon, les initiatives suivantes ont été mis en place :

- des modules de préparation à l'examen dans les lycées professionnels,
- deux classes du Cycle d'insertion professionnelle par l'alternance (CIPPA) au sein du collège Les Sablons à Viry-Châtillon.

Le CIPPA s'adresse aux jeunes non diplômés à partir de 16 ans et sans solution dans l'année suivant leur sortie de l'établissement.

L'objectif est d'aider chaque jeune à faire le point de ses acquis, de ses capacités, de ses centres d'intérêt, bâtir avec lui un projet professionnel réaliste et le vérifier lors des stages (le CIPPA est une formation en alternance).

La fréquentation de la classe CIPPA, qui ne peut excéder une année scolaire, doit déboucher soit au retour dans un cursus traditionnel, soit à l'entrée dans un parcours de formation (contrat de qualification, contrat de formation, autres parcours), soit à l'insertion professionnelle.

La maison de l'innovation et de l'orientation professionnelle, qui a vocation à rassembler l'ensemble des acteurs intervenant dans les champs éducatif et de l'orientation (Education Nationale, villes, plates formes emploi, missions locales, jeunesse et sport, associations, entreprises...), a naturellement vocation à être le lieu de réflexion sur la question de la veille éducative.

L'objectif est de monter d'ici fin 2002 un programme d'actions détaillé sur cette question. Il s'agit en particulier de construire, en relation étroite avec les entreprises, des parcours de formation qualifiante pour les jeunes sortis ou en voie de sortir du système scolaire.

## **4 Favoriser l'intégration, en particulier celle des primo-arrivants**

### **4.1 Objectifs**

Le flux de primo-arrivants est estimé à environ 30 par an sur la commune de Grigny, dont une vingtaine sur Grigny II et une dizaine sur la Grande Borne. Le flux de primo-arrivants sur la commune de Viry-Châtillon est beaucoup plus faible. Il est estimé à moins d'une dizaine par an.

La question de l'intégration des primo-arrivants doit être prise en compte dans sa globalité. Il s'agit en effet d'accueillir et de prendre en charge l'enfant et sa famille dès leur arrivée sur le territoire communal. Ceci impose que l'Education Nationale, les deux villes ainsi que les autres partenaires concernés organisent de concert l'accueil et le suivi des élèves et de leurs familles.

## 4.2 Actions-moyens

Trois types d'actions sont envisagés dans le cadre du grand projet de ville Grigny/Viry-Châtillon :

- La première action consiste à favoriser l'intégration des élèves primo-arrivants et mobilise prioritairement l'Education Nationale et les deux communes.
- La seconde action porte sur l'accueil, l'orientation et le suivi des familles primo-arrivantes.
- La troisième porte sur la diversification des modes de soins.

### □ Intégrer les élèves primo-arrivants

L'Education Nationale met en place des classes spécifiques pour favoriser l'intégration des primo-arrivants : les CLIN (classes d'intégration en primaire) et les CLA (classes d'accueil en collège).

Il existe actuellement deux CLIN et trois CLA sur le territoire du GPV :

- une CLIN à Grigny,
- une CLIN à Viry comprenant 12 élèves en 1999,
- trois CLA à Grigny :
  - une CLA au collège Pablo Neruda comprenant 23 élèves en 1999 (22 de Grigny, 1 de Viry),
  - deux CLA au collège Jean Vilar comprenant au total 43 élèves en 1999 (19 de Grigny, 5 de Viry, 19 venant d'autres communes).

Ces classes sont gérées au plan départemental. Leur répartition sur le département ainsi que les moyens qui leur sont affectés sont décidés à la rentrée de septembre alors même que le flux de primo-arrivants est continu au cours de l'année. En conséquence, le maintien de ces classes sur le territoire est indispensable. Leur accès doit en outre être réservé en priorité aux élèves de Grigny II et de Viry. L'ouverture d'une CLIN dans le cycle I (maternelle) doit également être envisagée.

Un accompagnement individualisé des élèves primo-arrivants pendant une durée de deux ans permettant de consolider les acquis dans l'apprentissage de la langue française sera mis en place.

L'action de l'Education Nationale sera relayée lors des temps péri et extra-scolaire, notamment par une action spécifique dans la cadre des Contrats locaux d'accompagnement scolaire (CLAS). Il s'agira en particulier de renforcer le taux d'encadrement des élèves inscrits en CLAS dans la perspective d'un animateur pour cinq enfants par groupe.

❑ **Organiser l'accueil, l'orientation et le suivi des familles primo-arrivantes**

Au delà de la question de l'intégration des élèves primo-arrivants, il est également nécessaire de mieux organiser la coordination des différents services d'accueil et d'orientation (services municipaux, CCAS, CDAS-PMI, associations, maisons de quartier, etc.) des familles dès leur arrivée. Dans l'esprit de la loi de lutte contre les exclusions de juillet 1998, il s'agit de désigner un référent assurant le rôle de pivot.

Ce référent serait spécifiquement chargé d'accueillir la famille, d'effectuer un diagnostic global de sa situation et des problèmes à résoudre (en termes d'ouverture des droits, de garde d'enfants, de scolarité, de logement, d'alphabétisation et/ou d'apprentissage de la langue française...), de l'orienter vers différents services (service scolaire, service social, service de l'emploi, ...) et d'assurer son suivi.

Il est proposé de créer une structure-pivot (par exemple les services de la vie de quartier des deux villes) et de confier à un ou plusieurs médiateurs professionnels les fonctions de référents. Une formation spécifique sur les cultures étrangères sera mise en place, pour les agents des différentes institutions concernées

Il reste à déterminer :

- la structure qui pourrait assurer ce rôle de pivot (structure existante ou à créer),
- les institutions qu'il serait souhaitable de mobiliser au sein de cette structure-pivot,
- les missions de la structure-pivot,
- l'organisation des relations entre le pivot et les institutions participantes,
- la localisation de ce lieu d'accueil et d'orientation commun.

❑ **Diversifier les modes de soins (cf. proposition de la DDASS)**

### 4.3 Engagements des partenaires

Les engagements de l'Education Nationale, des communes ainsi que des autres partenaires sont les suivants :

- L'Education Nationale s'engage à maintenir les trois classes CLA et les deux classes CLIN sur le territoire du GPV, et de les réserver en priorité aux élèves de Grigny et de Viry.
- Les communes de Grigny et Viry-Châtillon s'engagent à :
  - assurer le transport scolaire des élèves de CLIN et de CLA,
  - à renforcer, en relation avec les autres partenaires (Jeunesse et Sport notamment) les actions d'intégration existantes lors des temps périscolaires et extrascolaires (notamment mise en place d'actions spécifiques dans le cadre des CLAS).
- L'ensemble des signataires s'engagent à contribuer à l'élaboration et au pilotage d'une structure-pivot chargée de l'accueil, de l'orientation et du suivi des familles primo-arrivantes.

## 5 Développer et adapter la scolarisation précoce

### □ Principes

- La scolarisation précoce n'a pas vocation à se substituer au rôle éducatif des parents. La scolarisation d'un enfant de moins de trois ans doit faire l'objet d'un véritable projet éducatif construit avec la famille, par le biais notamment de rencontres d'information individualisées avec les parents, animées par les enseignants et les intervenants de la petite enfance, afin que les parents puissent choisir le mode de prise en charge le mieux adapté à leur enfant.
- La scolarisation précoce ne doit pas être envisagée comme un moyen de pallier le manque de structures de garde de la petite enfance mais comme un processus d'apprentissage et de préparation à la scolarisation. A ce titre, les signataires souhaitent augmenter de façon significative le taux de scolarisation des enfants de moins de trois ans résidant sur le territoire du GPV, qui était de 20% en 1999, afin de rejoindre progressivement le taux moyen de scolarisation précoce national en REP. Il fixe l'objectif d'atteindre d'ici 2006 un taux de scolarisation de 30% sur l'ensemble du territoire du GPV. Les signataires souhaitent privilégier l'intégration des tous petits dans les classes de première section afin de couvrir progressivement l'ensemble du territoire.
- La formation adaptée et l'accompagnement particulier à l'encadrement de cette population scolaire sera développé.

- Eu égard aux différences de degrés de maturité des enfants entre deux et trois ans et aux retards importants de nombreux enfants (propreté non acquise et non assurée, langage se résumant à quelques mots, concentration brève sur les jeux d'éveil,...), la scolarisation précoce nécessite une adaptation. Ainsi, parallèlement au mode de scolarisation précoce traditionnel (scolarisation à temps plein), il s'agit de développer un mode de scolarisation à temps partiel afin de permettre un passage en souplesse entre les structures de garde de la petite enfance et l'école.

Les partenaires devront s'accorder, d'ici juillet 2001, sur le type de scolarisation à temps partiel qui sera développé sur le territoire : « temps passerelle », « lieux passerelles » ou « classes passerelles ».

- Enfin, des modes de scolarisation adaptés aux petits enfants d'origine étrangère devront être mis en place afin de favoriser le passage entre la culture d'origine et la culture française. Il s'agit de permettre l'accueil du petit enfant au sein d'un lieu où il pourra apprendre le français sans pour autant que soit coupé le lien mère-enfant dont on sait l'importance particulière qu'il revêt, notamment pour les mères d'origine africaine.

**Volet gestion des ressources humaines et  
amélioration des conditions de travail**



Les différentes actions de ce volet "amélioration des conditions de travail et gestion des ressources humaines" seront développées en direction de l'ensemble des personnels intervenant dans le champ éducatif (Education Nationale, collectivités territoriales, associations).

## **1 Recrutement-installation des personnels**

### **1.1 Objectifs**

La maîtrise du recrutement des personnels de l'Education Nationale appartient à l'Inspection d'Académie pour le premier degré et au Rectorat pour le second degré. Dans le cadre des procédures de mutation, il s'agit de faire en sorte que tous les postes de l'Education Nationale soient pourvus dès la rentrée sur Grigny et Viry-Châtillon.

En outre, afin de diminuer le turn-over trop important et trop rapide des personnels sur le territoire, un effort particulier doit être fait localement pour favoriser l'accueil et l'installation des nouveaux venus.

### **1.2 Actions et engagements**

- Il s'agit en premier lieu de pourvoir tous les postes de l'Education Nationale dans le premier et le second degré, y compris les personnels ATOS et les assistantes sociales.
- Lors du recrutement de personnel d'animation et de direction des communes, l'embauche de personnel diplômé (BAPAAT, BEATEP, etc..) doit être systématiquement privilégiée.
- Pour les personnels arrivant sur le territoire, un accueil spécifique doit être mis en place au moment de la rentrée. Il s'agit :
  - de prendre en compte leurs difficultés personnelles (logement, ...),
  - de leur présenter les enjeux du territoire, les projets d'école, d'établissement, du REP et du GPV,
  - de leur présenter les communes et leurs ressources (notamment bibliothèques, médiathèque, centre de ressources lecture, ...).
- Pour faciliter le logement des nouveaux arrivants, il est proposé que le Comité Intercommunal de l'Habitat (CIH) s'assure avant chaque rentrée sur l'état de couverture des besoins en logement des personnels éducatifs (enseignants, ATOS, aides éducateurs, ...) et des animateurs municipaux. Un point sera systématiquement effectué avant chaque rentrée sur l'état de « couverture locale » des besoins en logement des personnels éducatifs.

- Actions de recrutement (Commune de Grigny) :
  - constituer un volant de titulaires-remplaçants en recrutant :
    - 5 titulaires remplaçants – ATSEM : une ATSEM supplémentaire à temps complet à partir de la rentrée 2001
    - 5 titulaires remplaçants – animateurs
  - organiser les services municipaux en personnel d'encadrement, de telle sorte que les fonctions suivantes soient assurées:
    - 1 coordinateur contrat éducatif local-contrat temps libre
    - 1 directeur pour la maison des enfants et de la nature
    - 1 directeur pour le secteur entretien/ATSEM/restauration
    - 2 éducateurs de jeunes enfants : CLSH et coordination périscolaires maternels
    - 2 coordinateurs des accueils périscolaires
    - 1 coordinateur de projets pour la tranche d'âge des 12-15 ans
    - 1 assistante sociale Ville.

Ces actions seront mise en œuvre par la ville en examinant les moyens issus des re-déploiements internes et de financements externes (FAS, CAF,...)

- Actions de recrutement (Commune de Viry-Chatillon) :
  - un coordonnateur pour le contrat éducatif local (septembre 2000),
  - des intervenants qualifiés pour animer les activités péri-scolaires (formation en cours),
  - deux emplois jeunes pour coordonner l'action de tous les partenaires (maisons de quartier, enseignants, encadrants, clubs de prévention, parents...) intervenant dans le cadre des CLAS (février 2001).

## **2 Formation des personnels**

### **2.1 Objectifs**

Il s'agit de renforcer les actions de formation destinées aux acteurs intervenant auprès des jeunes dans les champs éducatif, culturel et sportif pour développer ou consolider leurs compétences, d'une part, et pour forger progressivement une culture

commune à l'ensemble des acteurs des différentes institutions (Education Nationale, communes, associations), d'autre part.

## 2.2 Actions et engagements

Trois types d'actions seront mis en place :

### **A - Le développement ou le renforcement d'actions de formation destinées à un public spécifique et bien ciblé**

- Renforcement et pérennisation des formations des enseignants en inter-degré (CM2-6<sup>ème</sup>) pour assurer l'efficacité, la cohérence et la continuité des apprentissages.
- Elargissement de la capacité d'accueil des formations mises en place à destination des enseignants sur des sujets bien identifiés (exemple : formation sur le suivi des élèves entrant en 6<sup>ème</sup> destinée aux enseignants de 6<sup>ème</sup> et aux instituteurs de CM2).
- Généralisation des stages d'accueil-formation pour les nouveaux enseignants (premier degré et second degré) aux deux réseaux d'éducation prioritaire.
- Souhait de l'installation d'une classe d'application de l'IUFM dans une des écoles de Grigny et de Viry-Chatillon.
- Développement massif de formations pour les animateurs et les aides éducateurs intervenant lors des temps péri et extra-scolaires pour améliorer la qualité de l'encadrement.
- Construction d'un module pour former et réinsérer professionnellement les emplois jeunes intervenant dans le champ éducatif. Ce module sera construit en partenariat avec chacune des plates formes emploi du territoire, lesquelles s'appuieront en tant que de besoin sur la plate forme emploi départementale des emplois jeunes.

### **B - L'ouverture des programmes de formation de l'Education Nationale aux acteurs des deux communes et réciproquement, dans la limite des places disponibles**

### **C- La mise en place d'un programme de formations conjointes destinées aux acteurs des différentes institutions sur des sujets transversaux et communs**

Les signataires s'accordent sur la nécessité de monter des actions de formations conjointes visant à :

- développer les compétences des personnels (Education Nationale, villes, associations) en matière de gestion de projet, d'évaluation, de conduite de réunion, de gestion du temps,
- donner aux personnels une meilleure connaissance des cultures étrangères.

### **3 Amélioration des conditions de travail**

#### **3.1 Objectifs**

L'amélioration des conditions de travail répond aux objectifs suivants :

- éviter turn over des équipes éducatives,
- créer les conditions favorables pour le développement du travail collectif des enseignants, des élèves, et pour l'accueil des parents d'élève.
- sécuriser les locaux et les matériels.

#### **3.2 Actions**

Un état des lieux des conditions de travail sera effectué avant juin 2001 pour l'ensemble des établissements scolaires, des locaux péri et extra-scolaires et des logements de fonction afin que les besoins soient exprimés au conseil d'administration du GIP avant la fin de l'année 2001 et que les partenaires financiers (communes, département, bailleurs) puissent intégrer les besoins nouveaux (rénovation, réhabilitation, aménagement, construction,...) à leur programmation budgétaire 2002 et leur programmation pluriannuelle.

Les signataires s'accordent sur la nécessité :

- d'aménager voire agrandir, au sein des établissements scolaires, certains locaux pour permettre l'accueil des familles, le travail en équipe (salle de travail), la mise en place d'ateliers pour les enfants, ainsi que la création ou la multiplication de lieux de détente ;
- d'entreprendre la réhabilitation du collège Neruda à la suite de la construction du nouveau collège à Grigny (perspective rentrée 2002).
- de créer des parkings protégés dans l'enceinte même des écoles et des collèges pour enrayer la multiplication des actes de détérioration des véhicules des personnels;
- mettre en place des mesures de sécurisation et de protection du matériel et des espaces professionnels pour éviter le vol ou la détérioration des matériels scolaires, notamment informatiques.
- remplacer les salles pré-fabriquées du collège O. De Serre et réhabilitation du pôle technologique et artistique.

Des études de programmation sur les équipements sont en cours à Grigny :

- Etude de programmation des équipements scolaires sur Grigny II prenant en compte les besoins liés au classement en ZEP, à la scolarisation des enfants de 2 ans ainsi qu'à l'accueil des parents.
- Etude équivalente sur la Grande Borne et le centre ville (ZAC centre).
- Etude de programmation sur les équipements en direction de la jeunesse.

En outre, le groupe propose de mettre en réseau l'ensemble des établissements scolaires, des bibliothèques, des médiathèques et du centre de ressources lecture. Ceci suppose en particulier de développer massivement les nouvelles technologies dans les écoles et collèges du territoire. A cette fin, un plan de développement de l'informatique devra être établi avec les communes et le Conseil Général. L'objectif principal est de permettre l'utilisation des ressources documentaires didactiques et pédagogiques par tous les acteurs intervenant dans le champ éducatif.

Les temps de concertation entre enseignants devront être davantage institutionnalisés. Il s'agit de jouer pleinement des souplesses permises aux principaux de collèges et aux IEN de façon à maximiser les temps de concertation.

De même, les temps de concertation, formation, échange de pratiques et lien avec les familles devront être davantage pris en compte dans le temps de travail des animateurs des villes.

## **4 Accompagnement des personnels**

### **4.1 Objectifs**

Pour soutenir et (re)motiver les équipes éducatives intervenant dans les établissements du territoire, il est prévu de renforcer les actions d'accompagnement professionnel et psychologique.

### **4.2 Actions et engagements**

- Accompagnement professionnel des équipes enseignantes par :
  - les IEN, les chefs d'établissement, les directeurs d'écoles, les conseillers pédagogiques, les responsables d'actions et les coordonnateurs REP,
  - par l'IUFM, le CEFISEM, les IPR-IA.
- Evaluation des personnels : il s'agit de reconnaître et de prendre en compte le travail effectué par les enseignants dans l'évolution des carrières professionnelles.
- Création de 10 groupes de paroles (6 à Grigny et 4 à Viry-Chatillon) destinés aux enseignants éprouvant des difficultés, ce qui représente un coût de fonctionnement

d'environ 30000 francs par an. Les crédits de la politique de la ville pourront être mobilisés pour couvrir les dépenses de fonctionnement de ces groupes de parole.

## **5 Gestion des moyens attribués au titre de l'éducation prioritaire**

Pour chaque axe des contrats de réussite des réseaux d'éducation prioritaire, il s'agit

- d'utiliser les moyens du premier degré et du second degré afin de mettre en place des équipes responsables des actions sur la base d'un travail comprenant :
  - l'élaboration d'un projet pédagogique,
  - le choix de priorités d'intervention sur la base d'une évaluation des actions menées,
  - la négociation des modalités d'intervention,
  - l'accompagnement, la formation, la régulation,
- de renforcer la coordination des REP par la mise à disposition :
  - d'un demi-poste de coordonnateur supplémentaire à Viry-Châtillon.
- et par l'attribution de :
  - 2 postes de CPE.
  - 3 postes de surveillant d'externat.
  - 8 postes d'aide éducateurs.
  - 1/2 poste CLA.
  - des décharges de direction équivalent 5 ETP.
  - 1/4 poste d'infirmière.





**Volet Maison de l'innovation pédagogique et  
de l'orientation professionnelle**

La maison de l'innovation et de l'orientation professionnelle sera le lieu où se concrétisent, dans le cadre du projet de territoire du GPV Grigny/Viry, la volonté de collaboration et la mise en commun des compétences de tous les partenaires pour favoriser la réussite scolaire des élèves et leur orientation professionnelle.

Elle assurera les cinq fonctions suivantes :

- Centre de ressources au profit des acteurs de l'éducation, de l'enseignement, de l'insertion des différentes institutions et organismes associés.
- Animation du réseau des acteurs.
- Promotion et valorisation des pratiques des acteurs.
- Lieu de formation des acteurs.
- Coordination et pilotage des actions mises en œuvre dans le champ de l'éducation, de l'enseignement et de l'orientation professionnelle.

## **1 Centre de ressources au profit des acteurs**

### **1.1 Objectifs**

La maison de l'innovation et de l'orientation professionnelle sera le lieu d'accueil de l'ensemble des acteurs de l'éducation, de l'enseignement, de l'orientation professionnelle des différents partenaires (Etat, communes de Grigny et de Viry-Châtillon, Conseil général, associations, plates-formes emploi, entreprises locales).

Elle aura vocation à regrouper la documentation pédagogique et socio-éducative et à la mettre à disposition de l'ensemble des acteurs du monde éducatif.

Elle aura également pour objectif d'assurer un suivi des indicateurs scolaires et sociaux et une évaluation des actions menées dans le champ de l'éducation, de l'enseignement et de l'orientation professionnelle, ce qui permettra de développer les pratiques de re-médiation les plus appropriées aux évolutions constatées.

### **1.2 Actions**

#### **□ Documentation**

Une bibliothèque rassemblant la documentation pédagogique et socio-éducative (livres, logiciels, publication, etc...) sera créée pour la rentrée 2002. Elle sera réservée aux enseignants et aux acteurs municipaux et associatifs. La mise en place de cette bibliothèque suppose d'initier dès maintenant un travail conjoint des coordinateurs REP,

du centre départemental de documentation pédagogique et des bibliothèques municipales.

#### □ **Observatoire**

Un observatoire, chargé du suivi des indicateurs scolaires et sociaux et de l'évaluation des actions menées, sera mis en place dès la rentrée 2001, ce qui nécessite l'élaboration, en collaboration avec les acteurs concernés, des indicateurs et des outils de suivi des élèves inter-cycles et inter-degrés. Ces outils seront ensuite mis en place dans chacun des établissements du territoire.

L'une des premières tâches à entreprendre dès la rentrée 2001 consiste à recueillir les données nécessaires (résultats scolaires, évaluations en CE2 et 6<sup>ème</sup>, résultats au brevet des collèges, taux de redoublement, données sur l'absentéisme et la déscolarisation, données socio-économiques, etc).

## **2 Structuration et animation du réseau des acteurs**

### **2.1 Objectifs**

La maison de l'innovation aura pour objectif de :

- diffuser et faire partager les pratiques et expériences innovantes à l'ensemble des acteurs du monde éducatif ;
- accroître l'efficacité des actions menées par les partenaires et mieux répondre aux besoins du territoire, en mettant en commun certaines actions existantes et/ou en développant conjointement de nouvelles actions sur les thématiques communes identifiées dans les contrats de réussite des réseaux d'éducation prioritaire (REP), des contrats éducatifs locaux (CEL) et des contrats locaux de sécurité (CLS) de Grigny et de Viry-Chatillon ;
- multiplier les partenariats pour élargir et diversifier le réseau d'acteurs impliqués dans l'amélioration de la réussite scolaire et dans l'orientation professionnelle des jeunes.

### **2.2 Actions et engagements**

#### □ **Colloques et échanges de pratiques**

La maison de l'innovation et de l'orientation organisera chaque année un ou plusieurs temps forts de bilan, d'information et d'échange (forums, colloques, tables rondes) centrés notamment sur les pratiques pédagogiques, l'hétérogénéité scolaire et sociale des élèves, les actions d'accompagnement scolaire.

Le groupe devra bâtir, à partir de la rentrée 2001, un programme de colloques à dimension locale, régionale voire nationale. Ces colloques seront ouverts à tous les acteurs locaux du monde éducatif ainsi qu'aux chercheurs spécialistes, aux représentants des associations ou des mouvements pédagogiques, aux experts étrangers.

Une grande salle (300-400 places) devra être mise à disposition de la maison de l'innovation pour la tenue de ces temps forts.

Il est également prévu d'organiser des visites sur des sites ayant mis en œuvre des pédagogies innovantes pour améliorer la réussite scolaire (Vaux-en-Velin par exemple).

□ **Montage et mise en cohérence des actions des partenaires pour en accroître l'efficacité**

La maison sera le lieu de présentation, de réflexion, d'échange et de suivi de l'ensemble des actions menées dans les champs pédagogique (premier volet) et socio-éducatif (deuxième volet) lors des temps scolaire, péri et extra-scolaire.

Il s'agira, lorsque cela s'avère possible et pertinent,

- de mettre en commun les actions menées par les différents partenaires dans le cadre des contrats de réussite des Réseaux d'éducation prioritaire (REP), des contrats éducatifs locaux (CEL) et des contrats locaux de sécurité (CLS) de Grigny et de Viry-Chatillon,
- d'établir des plans d'actions communs qui pourront être déclinés sur le terrain avec les adaptations nécessaires.

□ **Développement de nouveaux partenariats**

La maison de l'innovation a pour mission de contribuer au développement des partenariats dans le cadre :

- des pôles d'excellence culturels (tels que les partenariats avec le Museum d'histoires naturelles, avec le musée du Louvre,...) et sportifs (classe multi-sports au collège des Sablons par exemple),
- de l'orientation et de l'insertion professionnelle des jeunes, en se rapprochant pour ce faire des partenaires de la vie économique (entreprises, chambre de commerce et d'industrie, chambre des métiers) et des plates formes emplois.

### 3 Promotion et valorisation des pratiques des acteurs

#### 3.1 Objectifs

Il s'agit de diffuser largement les pratiques innovantes les plus diversifiées pour qu'elles irriguent le "système éducatif" au sens large et qu'elles contribuent à sa faculté de changement, d'une part, et de donner de la visibilité aux actions menées sur le territoire de Grigny et Viry pour améliorer la réussite scolaire, d'autre part.

#### 3.2 Actions et engagements

Plusieurs actions participeront à l'atteinte de cet objectif :

- la création d'un site internet de la maison de l'innovation,
- l'édition et l'échange de documents écrits, de vidéos (...) portant sur les apprentissages fondamentaux, les pratiques éducatives, la prévention et l'éducation à la santé et à la citoyenneté, l'orientation et l'insertion professionnelle des jeunes,
- l'organisation de forums et l'échange de pratiques (cf. point précédent),
- l'établissement d'un plan de communication global sur les différentes actions menées par la maison de l'innovation et de l'orientation.

Toutes ces actions s'engageront à partir de la rentrée 2001 : il sera notamment procédé :

- au choix des premières actions de communication à mettre en œuvre, en s'attachant à les faire porter sur des thématiques transversales et multi-partenariales,
- à l'élaboration d'un site internet, ce qui suppose de rédiger au préalable un cahier des charges spécifiant notamment le contenu du site et le type de public ciblé.

### 4 Lieu de formation

#### 4.1 Objectifs

La maison de l'innovation sera un lieu de formation des différents acteurs impliqués dans le champ éducatif, culturel et sportif auprès des jeunes, y compris les parents d'élèves.

Il s'agit de renforcer les compétences des acteurs et à élargir leurs pratiques professionnelles d'une part, et de forger progressivement une culture commune à

l'ensemble des acteurs des différentes institutions (Education Nationale, communes, associations) d'autre part.

## 4.2 Actions et engagements

Il est ainsi prévu de :

- localiser dans la maison de l'innovation les stages du plan académique de formation,
- localiser dans la maison de l'innovation les stages de formation des villes qui entrent dans le champ éducatif,
- développer des stages sur site avec les partenaires des pôles d'excellence,
- constituer conjointement des programmes de formations destinés aux acteurs des différentes institutions sur des sujets transversaux et communs (idem point 3 ci-dessus),
- assurer un soutien logistique aux personnels des différentes institutions engagés dans une recherche-action sur l'évaluation des élèves,
- créer une « Ecole des parents »,
- développer des actions d'alphabétisation et d'apprentissage de la langue française en direction des parents ne parlant pas français, et en particulier des mères de famille.

Les formations nouvelles seront élaborées à partir des besoins repérés chez les jeunes lors des temps scolaire, péri et extra-scolaire. Elles seront présentées au conseil d'administration de la maison de l'innovation qui en assurera le pilotage et le suivi.

## 5 Organisation et pilotage de la maison de l'innovation

### 5.1 Objectifs

Il s'agit de doter la maison de l'innovation et de l'orientation des moyens lui permettant de développer et de piloter de façon partenariale les actions en matière de suivi des indicateurs sociaux et scolaires, de la documentation pédagogique, d'animation du réseau des acteurs, de promotion et de valorisation des pratiques, de formation.

### 5.2 Actions et engagements

#### □ Structure juridique

Les signataires s'engagent à constituer une structure ad hoc ( association de loi 1901) dotée d'un conseil d'administration dans lequel seraient représentés au moins et

selon des modalités qu'il reste à définir les partenaires suivants : l'Education Nationale, la ville de Grigny, la ville de Viry-Châtillon, le Conseil général, les responsables des plates formes emploi, les représentants de parents d'élèves, les chambres consulaires (Chambre des métiers, chambre de commerce et d'industrie).

#### □ **Bâtiment**

Il est prévu de construire, pour la rentrée 2004 ou 2005, un bâtiment spécifiquement dédié à cette outil. La localisation précise de ce bâtiment reste à déterminer.

La maison sera dotée d'un local provisoire dès la rentrée 2001 afin d'accueillir les premiers membres de l'équipe chargée de la mise en place et de l'animation de la maison.

#### □ **Un responsable de la maison de l'innovation et de l'orientation entouré d'une équipe polyvalente et inter-institutionnelle**

Le responsable de la maison de l'innovation sera issu du personnel de l'Education Nationale. Il sera chargé de :

- construire, en collaboration avec les différents partenaires, le projet de la maison de l'innovation et de l'orientation dans toutes ses dimensions (pédagogiques, administratives, financières, etc),
- organiser la mise en œuvre des actions de la convention thématique, et en particulier d'engager rapidement, dès sa prise de fonction, les premières actions inscrites dans le programme minimum établi pour la rentrée 2001 afin de rendre visible ce projet auprès des acteurs du champ éducatif, culturel et sportif.

Il sera assisté à terme d'une équipe chargée de l'animation de la maison composée de :

- une secrétaire,
- un documentaliste,
- un responsable informatique,
- un chargé de communication,
- un conseiller d'orientation psychologue de l'Education Nationale.

#### □ **Budget**

La maison de l'innovation et de l'orientation est un projet inscrit dans le PIC URBAN 2.

Le coût total en investissement et en fonctionnement de la maison de l'innovation et de l'orientation a été évalué à 11,2 millions de francs sur la période 2001-2006.

La clé de répartition financière validée par le Conseil d'administration du GIP est la suivante :

- Etat (Education nationale au niveau central et local) : 40%, soit un coût financier de 4,4 millions de francs sur la période.
- Ville de Grigny : 5%, soit un coût financier de 600 000 francs sur la période.
- Ville de Viry-Châtillon : 5%, soit un coût financier de 600 000 francs sur la période.
- Union européenne (FEDER) : 50%, soit un coût financier de 5,6 millions de francs sur la période.

L'échéancier financier prévisionnel de la maison de l'innovation et de l'orientation pourrait être le suivant :

<b>ECHÉANCIER FINANCIER PRÉVISIONNEL</b>									
<b>Année</b>	<b>Coût total</b>	<b>FEDER</b>	<b>Etat</b>	<b>Conseil Régional</b>	<b>Conseil Général</b>	<b>Ville de Grigny</b>	<b>Ville de Viry-Ch.</b>	<b>Autres publics</b>	<b>Privé</b>
<b>2001</b>	300 000	150 000	120 000			15 000	15 000		
<b>2002</b>	600 000	300 000	240 000			30 000	30 000		
<b>2003</b>	1 200 000	600 000	480 000			60 000	60 000		
<b>2004</b>	1 400 000	700 000	560 000			70 000	70 000		
<b>2005</b>	5 000 000	2 500 000	2 000 000			250 000	250 000		
<b>2006</b>	2 700 000	1 350 000	1 000 000			175 000	175 000		

Les partenaires financiers confirmeront leurs engagements dès que l'approbation officielle du PIC URBAN 2 aura été acquise auprès de l'Union Européenne (échéance juillet 2001).



## 0 - Synthèse des ajouts à la programmation 2001

Objectifs/Actions	Maître d'ouvrage	Dispositif opérationnel pour	Investissement (en kF)	Coûts annuels (en kF, hors col.5)	Postes (équivalent temps plein)	Plan de financement						
						U.E.	E.N.	GPV	CV	CG 91	Villes	Autres
<b>APPROCHE PEDAGOGIQUE</b>												
Poursuivre l'équipement de 4 écoles (2 à Grigny, 2 à Viry-Châtillon) dans le cadre du plan de rénovation des sciences	Education Nat.	sept-01	60	/	/		X					
Renforcement contrats locaux d'accompagnement scolaire : passage à 5 élèves par groupe.	Grigny	sept-01	/	400	/					X	X	CAF, FAS
	Viry-Chatillon	sept-01	/	250	/					X	X	CAF, FAS
Recrutement de deux emplois jeunes pour assurer la coordination de tous les partenaires intervenant dans le cadre des CLAS	Viry-Chatillon	sept-01	/	/	2						X	
Augmentation des crédits BCD-manuels scolaires	Grigny	sept-01	/	50	/						X	
<b>APPROCHE SOCIO-EDUCATIVE</b>												
Consolidation et développement du dispositif "Ecole ouverte" dans chaque commune	Education Nat.	sept-01	/	750	/		X					
Sollicitation des associations pour leur participation au "temps après l'école"	Grigny, Viry-Chatillon	sept-01	/	à définir	/				X			
Augmentation de l'amplitude horaire des équipements sportifs et culturels	Viry-Chatillon	sept-01	/	250	/						X	
Mise en place d'une coordination des accueil périscolaires	Viry-Chatillon	sept-01	/	/	1							
Création d'un accueil périscolaire pour les collégiens en partenariat avec les maisons de quartier, les collèges et services municipaux	Viry-Chatillon	sept-01	/	400	/						X	
Réseaux d'aide et de soutien aux élèves en difficulté (RASED)												
Soutien financier aux RASED	Viry-Chatillon	sept-01	/	60	/						X	
Salle équipée mise à disposition des RASED	Grigny	sept-01	à définir	/	/						X	

## 0 - Synthèse des ajouts à la programmation 2001

Objectifs/Actions	Maître d'ouvrage	Dispositif opérationnel pour	Investissement (en kF)	Coûts annuels (en kF, hors col.5)	Postes (équivalent temps plein)	Plan de financement						
						U.E.	E.N.	GPV	CV	CG 91	Villes	Autres
RESSOURCES ET CONDITIONS DE TRAVAIL												
Renforcer les équipes en postes de CPE	Education Nat.	sept-01			2		X					
postes de SE			3			X						
postes d'aides éducateurs			8			X						
décharges de direction			5			X						
poste d'infirmière			0,5			X						
Renforcer la coordination des REP par 1/2 coordonnateur supplémentaire à Viry-Châtillon	Education Nat.	sept-01			0,5		X					
MAISON DE L'INNOVATION												
Mise à disposition d'un local provisoire	Viry-Chatillon	sept-01	2 000					X			X	

# 1 - APPROCHE PEDAGOGIQUE ET DISCIPLINAIRE

Objectifs/Actions	Maître d'ouvrage	Dispositif opérationnel pour	Investissement (en kF)	Coûts annuels (en kF, hors col.5)	Postes (équivalent temps plein)	Plan de financement						
						U.E.	E.N.	GPV	CV	CG 91	Villes	Autres
<b>1- Projet concernant les élèves du 1er degré</b>												
Améliorer le potentiel de remplacement dans le 1er degré sur le territoire	Education Nat.	sept-01	/	/	/							
Généraliser sur trois ans à l'ensemble des écoles maternelles du territoire les actions centrées sur le développement de la langue orale en cycle 1	Education Nat.	sept-01	/	/	/							
Poursuivre l'équipement de 4 écoles (2 à Grigny, 2 à Viry-Châtillon) dans le cadre du plan de rénovation des sciences	Education Nat.	sept-01	60	/	/		X					
Installer 3 conseillers pédagogiques par circonscription du premier degré sur le territoire du GPV	Education Nat.	sept-02	/	/	2		X					
Augmenter le nombre d'assistants en langues étrangères	Education Nat.	sept-02	/	/	à définir		X					
<b>2- Faciliter les passages entre les degrés</b>												
Intervention des maîtres de CM2 en classe de 6ème et des professeurs de 6ème en classe de CM2, notamment pour enseigner les langues étrangères	Education Nat.	sept-01	/	/	/							
Généralisation de l'outil de suivi des élèves en grande difficulté	Education Nat.	sept-01	/	/	/							
<b>3- Projet concernant les élèves du second degré</b>												
Mise en place de parcours adaptés et individualisés au sein du collège	Education Nat.	sept-01	/	/	/							
Développement d'actions visant le renforcement des apprentissages fondamentaux en privilégiant les projets interdisciplinaires et inter-degrés	Education Nat.	sept-01	/	/	/							
Utilisation des ressources documentaires au service des apprentissages	Education Nat.	sept-01	/	/	/							
Actions visant à élargir le champ des référents culturels des élèves et des familles	Education Nat.	sept-01	/	/	/							
Mise en place de structures d'excellence (classes européennes, multisports...)	Education Nat.	sept-01	/	/	/							
<b>4- Consolider les apprentissages fondamentaux lors du temps scolaire, péri et extra-scolaire</b>												
Accompagnement scolaire des élèves en difficulté (contrats locaux d'accompagnement scolaire)												

# 1 - APPROCHE PEDAGOGIQUE ET DISCIPLINAIRE

Objectifs/Actions	Maître d'ouvrage	Dispositif opérationnel pour	Investissement (en kF)	Coûts annuels (en kF, hors col.5)	Postes (équivalent temps plein)	Plan de financement						
						U.E.	E.N.	GPV	CV	CG 91	Villes	Autres
<u>Renforcement avec passage à 5 élèves par groupe.</u>	Grigny	sept-01	/	400	/						X	CAF,F AS
	Viry-Chatillon	sept-01	/	250	/						X	CAF,F AS
<i>Extension du dispositif aux élèves du second degré</i>	Grigny	sept-02	/	à définir	/						X	
Mise en place sur trois sites pilotes d'une seule équipe animateurs-enseignants-intervenants CLAS	Grigny	sept-01	/	/	/							
<u>Recrutement de deux emplois jeunes pour assurer la coordination de tous les partenaires intervenant dans le cadre des CLAS</u>	Viry-Chatillon	sept-01	/	/	2						X	
Favoriser la lecture et l'écriture												
Création du centre ressources lecture	Grigny	sept-01	1 000	770	/	X			X	X	X	
Action « développer la lecture publique »	Grigny	sept-01	/	660	/	X		X			X	
<u>Augmentation des crédits BCD-manuels scolaires</u>	Grigny	sept-01	/	50	/						X	
<i>Extension des locaux de la bibliothèque municipale et développement du fonds jeunesse</i>	Grigny	à définir	à définir	à définir	/							
Mise en place d'ateliers d'écriture à destination des élèves du premier degré	Viry-Chatillon	janv-01	/	200	/			X		X	X	
<i>Intervention des associations pour la lecture sur le temps périscolaire</i>	Viry-Chatillon	sept-02	/	à définir	/							
Opération lire en fête et Biennale de la Poésie	Grigny	janv-01	/	/	/							
	Viry-Chatillon	janv-01	/	100	/						X	
<i>Aménagement des BCD dans les écoles</i>	Viry-Chatillon	sept-02	/	200	/						X	
Développement des pratiques scientifiques et techniques et promotion de l'utilisation des NTIC												
Semaine de la science	Grigny	janv-01	/	/	/							
Création de la maison des enfants et de la nature	Grigny	janv-01	4 515	1 300	/	X		X		X	X	CAF
<i>Informatisation des écoles et mise en réseau</i>	Grigny	sept-02	à définir	à définir	/							
Développement des partenariats avec les pôles scientifiques (Grigny et Viry-Chatillon)	Grigny et Viry-Chatillon	sept-01	/	/	/							
Création d'un atelier multimédia	Viry-Chatillon	janv-01	170	/	1						X	
<i>Informatisation des écoles et mise réseau</i>	Viry-Chatillon	sept-02	100	/	/							

# 1 - APPROCHE PEDAGOGIQUE ET DISCIPLINAIRE

Objectifs/Actions	Maître d'ouvrage	Dispositif opérationnel pour	Investissement (en kF)	Coûts annuels (en kF, hors col.5)	Postes (équivalent temps plein)	Plan de financement						
						U.E.	E.N.	GPV	CV	CG 91	Villes	Autres
Développement des pratiques culturelles et ouverture vers l'extérieur en facilitant l'accès aux musées grâce aux partenariats engagés et en développant les interventions artistiques sur le temps scolaire, en liaison avec le REP	Grigny	janv-01	/	à chiffrer	/						X	
	Viry-Chatillon	janv-01	/	300	/			X		X	X	Rég
Utilisation des bibliothèques BCD-CDI et salles informatiques lors du temps péri et extrascolaire		à définir	/	/	/							
Consolidation et développement du dispositif "Ecole ouverte" dans chaque commune	Education Nat.	sept-01	/	750	/							
5- Impliquer davantage les parents dans la vie scolaire et le suivi des enfants												
<i>Création d'une école des parents en partenariat (cf maison de l'innovation)</i>	<i>Maison de l'innovation</i>	<i>sept-03</i>	<i>/</i>	<i>/</i>	<i>/</i>							
<i>Montage d'un projet de repérage, orientation et prise en charge des parents de maîtrisant pas la langue française (en partenariat Villes, Education Nationale)</i>	<i>Education nat.</i>	<i>sept-02</i>	<i>/</i>	<i>/</i>	<i>/</i>							
Implication plus forte des parents à l'élaboration des projets d'école et d'établissement	Education nat.	sept-01	/	/	/							
Développement par les communes de supports d'information pour les parents	Grigny et Viry-Chatillon		/	/	/							
Généralisation des cahiers de vie à toutes les écoles maternelles	Education nat.	sept-01	/	/	/							

## 2 - APPROCHE SOCIO-EDUCATIVE

Objectifs/Actions	Maître d'ouvrage	Dispositif opérationnel pour	Investissement (en kF)	Coûts annuels (en kF, hors col.5)	Postes (équivalent temps plein)	Plan de financement							
						U.E.	E.N.	GPV	CV	CG 91	Villes	Autres	
1- Actions socio-éducatives développées par les villes dans le cadre des CEL Développer et améliorer la fonction d'accueil sur les temps périscolaires													
Recrutement de 2 coordinateurs pédagogiques	Grigny	juin-01	/	255	/						X	CAF	
Désignation d'un référent pour chaque accueil périscolaire	Grigny	sept-01	/	/	/								
Proposition d'élargissement des critères d'inscription	Grigny	sept-01	/	/	/								
<i>Développement de l'offre de loisirs en direction des 12-15 ans</i>	Grigny	janv-02	à définir	à définir	à définir						X		
<i>Carte loisibus, mise en service d'une navette, nouvelle tarification, système monétique</i>	Grigny	sept-02	/	à définir	/						X		
<u>Sollicitation des associations pour leur participation au "temps après l'école"</u>	Grigny, Viry-Chatillon	sept-01	/	à définir	/				X				
<u>Augmentation de l'amplitude horaire des équipements sportifs et culturels</u>	Grigny	janv-02	/	à définir	/						X		
	Viry-Chatillon	sept-01	/	250	/						X		
Renforcement de l'encadrement des accueils lors du « temps de midi » et professionnalisation des encadrants	Viry-Chatillon	janv-01	/	650	/			X		X	X		
<u>Mise en place d'une coordination des accueil périscolaires</u>	Viry-Chatillon	sept-01	/	/	1						X		
<u>Création d'un accueil périscolaire pour les collégiens en partenariat avec les maisons de quartier, les collèges et services municipaux</u>	Viry-Chatillon	sept-01	/	400	/						X		
Faciliter l'accès à la culture	Grigny	janv-01	/	200	/					X	X		
Recherche de nouveaux partenariats et renforcement des partenariats existants	Viry-Chatillon	sept-01											
Développement de l'offre de programmation de spectacle pour le jeune public par le centre culturel	Grigny	janv-01	/	300	/					X	X		
Développement du département danse du conservatoire	Grigny	janv-01	/	150	/						X		
Pratique du sport													
Rénovation de la piscine	Grigny	juil-01	13 500	/	/					X	X	Rég	
<i>Construction du gymnase du troisième collège</i>	Grigny	sept-02	15 000	à définir	à définir					X	X	Rég	
<i>Réhabilitation du gymnase du Labyrinthe</i>	Grigny	janv-02	4 500	/	/					X	X	Rég	

## 2 - APPROCHE SOCIO-EDUCATIVE

Objectifs/Actions	Maître d'ouvrage	Dispositif opérationnel pour	Investissement (en kF)	Coûts annuels (en kF, hors col.5)	Postes (équivalent temps plein)	Plan de financement						
						U.E.	E.N.	GPV	CV	CG 91	Villes	Autres
<i>Construction d'une piscine</i>	<i>Viry-Chatillon</i>	<i>sept-03</i>	<i>40 000</i>	<i>à définir</i>	<i>/</i>					<i>X</i>	<i>X</i>	
Institutionnalisation de la présence des animateurs sportifs aux conseils des maîtres et des temps de formation et de concertation (Grigny et Viry-Châtillon).	Grigny, Viry-Chatillon	sept-01	/	/	/							
Interventions sportives sur les temps scolaires	Viry-Chatillon	janv-01	/	700	/			X		X	X	Rég
<i>Ouverture des écoles des sports aux 12-15 ans</i>	<i>Grigny</i>	<i>sept-02</i>	<i>/</i>	<i>à définir</i>	<i>/</i>							
	<i>Viry-Chatillon</i>	<i>sept-02</i>	<i>/</i>	<i>250</i>	<i>/</i>							
Loisirs éducatifs (Grigny)												
<i>Elargissement des temps d'accueil dans les maisons de quartier pour les 6-12 ans</i>	<i>Grigny</i>	<i>à définir</i>	<i>à définir</i>	<i>à définir</i>	<i>à définir</i>							
<i>Création d'ateliers thématiques dans les maisons de quartiers</i>	<i>Grigny</i>	<i>à définir</i>	<i>à définir</i>	<i>à définir</i>	<i>à définir</i>							
<i>Création d'un journal</i>	<i>Grigny</i>	<i>à définir</i>	<i>à définir</i>	<i>à définir</i>	<i>à définir</i>							
<i>Création d'une "maison des ados"</i>	<i>Grigny</i>	<i>à définir</i>	<i>à définir</i>	<i>à définir</i>	<i>à définir</i>							
<i>Création de la cellule vacances</i>	<i>Grigny</i>	<i>à définir</i>	<i>à définir</i>	<i>à définir</i>	<i>à définir</i>							
<i>Développement de mini-séjours inter-services</i>	<i>Grigny</i>	<i>à définir</i>	<i>à définir</i>	<i>à définir</i>	<i>à définir</i>							
Prévention des incivilités et de la délinquance et éducation à la santé												
Développement d'actions conjointes de l'Education Nationale et des communes dans le cadre des Commissions Education Santé Citoyenneté	Grigny, Viry-Chatillon	sept-01	/	/	/							
<i>Prise en charge de 30 enfants en ethnopsychiatrie</i>	<i>Grigny</i>	<i>janv-02</i>	<i>/</i>	<i>600</i>	<i>/</i>							
Semaine santé	Viry-Chatillon	sept-01	/	/	/							
Opération buccodentaire et petits déjeuners dans les écoles	Viry-Chatillon	sept-01	/	/	/							
Opération buccodentaire dans les écoles	Grigny	sept-01	/	30	/			X			X	
2- Instaurer des réponses adaptées à la prise en charge des élèves en danger ou en rupture avec l'institution scolaire												
Prise en charge des enfants en danger												
Ouverture des réunions ou permanences enfance tenues par les CDAS (Conseil Général) aux autres partenaires : Education Nationale et villes	CG 91	sept-01	/	/	/							
Actions d'information sur la procédure de signalement effectuées annuellement dans les écoles par le Conseil général	CG 91	sept-01	/	/	/							
Classe d'inclusion												

## 2 - APPROCHE SOCIO-EDUCATIVE

Objectifs/Actions	Maître d'ouvrage	Dispositif opérationnel pour	Investissement (en kF)	Coûts annuels (en kF, hors col.5)	Postes (équivalent temps plein)	Plan de financement						
						U.E.	E.N.	GPV	CV	CG 91	Villes	Autres
<i>Affectation de plages horaires à partir des moyens en personnel de l'éducation prioritaire des collèges</i>	Education Nat	sept-02	/	/	/		X					
<i>Mise à disposition d'un demi-poste d'éducateur spécialisé par le Conseil Général</i>	CG 91	sept-02	/	/	1					X		
Classe relais												
Mise à disposition d'un enseignant spécialisé	Education Nat	sept-01	/	/	1		X					
Mise à disposition de deux aides éducateurs	Education Nat	sept-01	/	/	2		X					
Mise à disposition d'un demi-poste d'éducateur spécialisé	CG 91	sept-01	/	/	0,5		X					
<u>Réseaux d'aide et de soutien aux élèves en difficulté (RASED)</u>												
Soutien financier aux RASED	Viry-Chatillon	sept-01	/	60	/						X	
Salle équipée mise à disposition des RASED	Grigny	sept-01	à définir	/	/						X	
Maison du droit et de la Justice	p.m.											
Actions de soutien aux CLIS	?	sept-01	/	à définir								
<b>3- Renforcer la veille éducative</b>												
Organisation du repérage et du suivi des jeunes mineurs sortis ou en voie de sortir du système éducatif (dont mise en place de l'observatoire de suivi des indicateurs scolaires et sociaux)	Education Nat.	sept-01	/	/	/							
Prévention des ruptures au collège (cf parcours adaptés et individualisés au collège, classe d'inclusion et classe relais)	Education Nat.	sept-01	/	/	/							
<i>Construction de parcours qualifiants après le collège par les partenaires de la maison de l'innovation et de l'orientation (Education Nationale, Villes, plates formes emploi, missions locales, entreprises...)</i>		sept-02	/	/	/							
<b>4- Favoriser l'intégration</b>												
Maintien des 3 classes CLA et des 2 classe CLIN	Education Nat.	sept-01	/	/	/							
Transport scolaire des élèves des CLA et CLIN	Grigny, Viry-Chatillon	sept-01	/	/	/							
Renforcement des actions d'intégration existantes lors des temps péri et extrascolaires, notamment dans le cadre des CLAS	Grigny, Viry-Chatillon	sept-01	/	/	/							



## 2 - APPROCHE SOCIO-EDUCATIVE

Objectifs/Actions	Maître d'ouvrage	Dispositif opérationnel pour	Investissement (en kF)	Coûts annuels (en kF, hors col.5)	Postes (équivalent temps plein)	Plan de financement						
						U.E.	E.N.	GPV	CV	CG 91	Villes	Autres
<i>Organisation de l'accueil, de l'orientation et du suivi des familles primo-arrivantes : Montage et mise en oeuvre du projet par l'ensemble des partenaires</i>	Grigny, Viry-Chatillon	sept-02	/	/	/							
5- Développer et adapter la scolarisation précoce							X				X	

### 3 - GESTION DES RESSOURCES HUMAINES, AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Objectifs/Actions	Maître d'ouvrage	Dispositif opérationnel pour	Investissement (en kF)	Coûts annuels (en kF, hors col.5)	Postes (équivalent temps plein)	Plan de financement						
						U.E.	E.N.	GPV	CV	CG 91	Villes	Autres
1- Recrutement et mise à disposition des personnels Mise en place à chaque rentrée d'un accueil spécifique pour tous les personnels éducatifs nouvellement arrivés sur le territoire (présentation des projets d'école, d'établissement, des REP, du GPV, des villes; présentation des communes et de leurs ressources (bibliothèques, médiathèque, centre de ressources) et de la maison de l'innovation.	Education Nat.	sept-01	/	/	/							
Etablissement par le CLH d'une procédure accélérée de traitement de demandes de logement des personnels éducatifs nouvellement arrivés.		juil-01	/	/	/							
Proposition par les communes et les bailleurs de logements de qualité, équipés et correctement situés aux nouveaux arrivants.		juil-01	/	/	/							
Constituer 1 équipe de 5 ATSEM remplaçants (dont 1 ATSEM supplémentaire à temps complet)	Grigny	sept-01	/	/	1						X	
Constituer 1 équipe de 5 animateurs remplaçants	Grigny	sept-01	/	/	/						X	
Organiser les services municipaux de la ville de Grigny en personnel d'encadrement de telle sorte que les fonctions suivantes soient assurées coordination du contrat éducatif local et du contrat temps libre, et coordination avec les contrats correspondants de Viry-Chatillon  direction de la Maison des enfants et de la nature articulation des secteurs entretien/ATSEM/restauration  suivi des jeunes enfants : CLSH et coordination périscolaires maternelles coordination des accueils périscolaires en liaison avec les actions CLAS de Viry-Chatillon coordination des projets pour la tranche d'âge 12-15 ans suivi social	Grigny	sept-01	/	/	/						X	
Actions relevant de la ville de Viry-Chatillon coordination du contrat éducatif local, et coordination avec les contrats correspondants de Grigny animation des activités péri-scolaires par des intervenants qualifiés (formation DDJS en cours)	Viry-Chatillon	sept-01	/	/	/						X	

### 3 - GESTION DES RESSOURCES HUMAINES, AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Objectifs/Actions	Maître d'ouvrage	Dispositif opérationnel pour	Investissement (en kF)	Coûts annuels (en kF, hors col.5)	Postes (équivalent temps plein)	Plan de financement							
						U.E.	E.N.	GPV	CV	CG 91	Villes	Autres	
coordination de l'action de tous les partenaires (maisons de quartiers, enseignants, encadrants, clubs de prévention, parents ...) intervenant dans le cadre d'actions CLAS, en liaison avec celles de Grigny													
<b>2- Formation des personnels</b>													
Renforcement et pérennisation des formations inter-degré	Education Nat.	sept-01											
Généralisation des stages de formation aux nouveaux enseignants des deux REP	Education Nat.	sept-01											
<i>Installation d'une classe d'application de l'IUFM sur le territoire</i>	<i>Education Nat.</i>	<i>sept-02</i>					X						
<i>Ouverture des programmes de formation aux autres partenaires</i>	<i>Education Nat.</i>	<i>sept-02</i>											
<i>Montage de formations pour les animateurs et les aides éducateurs</i>	<i>Education Nat.</i>	<i>sept-03</i>					X						
<i>Montage de modules spécifiques de formation et de réinsertion des emplois-jeunes du secteur éducateur</i>		<i>sept-03</i>											
<i>Expérimentation de formations conjointes (en matière de gestion de projet, d'évaluation...)</i>		<i>sept-03</i>											
<b>3- Amélioration des conditions de travail</b>													
Etablissement par les différents partenaires (Education Nationale, Communes, Conseil général) d'un état des lieux des conditions de travail pour l'ensemble des établissements scolaires, des locaux péri et extra-scolaires et des logements de fonction		sept-01											
Le Conseil général et les communes de Grigny et de Viry-Chatillon s'engagent, chacun dans leur champ de compétence respectif, à : développer à titre expérimental l'aménagement, au sein des établissements scolaires, d'espaces permettant l'accueil des familles, le travail en équipe (salle de travail), la mise en place d'ateliers pour les enfants, ainsi qu'à créer de nouveaux lieux de détente; entreprendre la réhabilitation du collège Neruda à Grigny parallèlement à la construction du troisième collège.													

### 3 - GESTION DES RESSOURCES HUMAINES, AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Objectifs/Actions	Maître d'ouvrage	Dispositif opérationnel pour	Investissement (en kF)	Coûts annuels (en kF, hors col.5)	Postes (équivalent temps plein)	Plan de financement							
						U.E.	E.N.	GPV	CV	CG 91	Villes	Autres	
<p>créer des parking à l'intérieur des établissements scolaires lorsque cela s'avère nécessaire;</p> <p>prendre des mesures de sécurisation et de protection du matériel et des espaces professionnels;</p> <p>informatiser et mettre en réseau progressivement, selon un plan de développement qu'il reste à établir, l'ensemble des écoles et collèges du territoire, des bibliothèques et médiathèques municipales.</p>													
<p>4- Accompagnement des personnels</p> <p>Renforcer l'accompagnement professionnel des équipes enseignantes par :</p> <p>les IEN, les chefs d'établissement, les directeurs d'écoles, les conseillers pédagogiques, les responsables d'actions et les coordinateurs REP,</p> <p>par l'IUFM, le CEFISEM, les IPRIA.</p>	Education Nat.	sept-01											
<p>Education Nat.</p> <p>sept-01</p>	Education Nat.	sept-01											
<p><i>Evaluer les personnels en reconnaissant le travail spécifique sur le territoire du GPV</i></p>	Education Nat.	sept-03											
<p>Groupes de parole à destination des enseignants (crédits politique de la ville)</p>	Education Nat.	sept-01					X	X					
<p>5- Gestion des moyens attribués au titre de l'éducation prioritaire</p> <p><u>Renforcer les équipes en</u></p> <p>postes de CPE</p> <p>postes de SE</p> <p>postes d'aides éducateurs</p> <p>décharges de direction</p> <p>poste d'infirmière</p>	Education Nat.	sept-01			2	X							
					3	X							
					8	X							
					5	X							
					0,5	X							
<p><u>Renforcer la coordination des REP par 1/2 coordonnateur supplémentaire à Viry-Châtillon</u></p>	Education Nat.	sept-01			0,5	X							

#### 4 - MAISON DE L'INNOVATION PEDAGOGIQUE ET DE L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Objectifs/Actions	Maître d'ouvrage	Dispositif opérationnel pour	Investissement (en kF)	Coûts annuels (en kF, hors col.5)	Postes (équivalent temps plein)	Plan de financement						
						U.E.	E.N.	GPV	CV	CG 91	Villes	Autres
0- Organisation et pilotage de la maison de l'innovation												
Création d'une structure juridique de type association loi 1901	Education Nat., CG 91, Grigny, Viry-Chatillon	sept-01										
<u>Mise à disposition d'un local provisoire</u>	Viry-Chatillon	sept-01	2 000					X			X	
Création ou aménagement d'un local définitif	Grigny	à définir										
Budget de fonctionnement hors E.N.	Maison de l'innovation	sept-01	/	300	/	X		X			X	
Recrutement ou mise à disposition :												
d'un directeur	Education Nat.	sept-01										
d'une secrétaire												
d'un documentaliste												
<i>d'un conseiller d'orientation pédagogique</i>	Education Nat.	sept-02										
d'un chargé de communication												
d'un responsable informatique												
1- Centre de ressources au profit des acteurs												
Constitution du fonds documentaire de la bibliothèque		sept-01										
<i>Ouverture de la bibliothèque aux acteurs éducatifs du territoire</i>		sept-04										
Mise en place de l'observatoire : recueil des données		sept-01										
2- Structuration et animation du réseau des acteurs					à définir							
Programmation de colloques		sept-01										
<i>Organisation d'un colloque sur l'innovation pédagogique</i>		sept-02										
Série de visites sur un site innovant		sept-01										
Développement de nouveaux partenariats		sept-01										

#### 4 - MAISON DE L'INNOVATION PEDAGOGIQUE ET DE L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Objectifs/Actions	Maître d'ouvrage	Dispositif opérationnel pour	Investissement (en kF)	Coûts annuels (en kF, hors col.5)	Postes (équivalent temps plein)	Plan de financement							
						U.E.	E.N.	GPV	CV	CG 91	Villes	Autres	
Mise en cohérence des actions des partenaires		sept-01											
3- Promotion et valorisation des pratiques des acteurs													
Rédaction d'un cahier des charges du site internet		sept-01											
Edition et échange de documents écrits		sept-01											
<i>Organisation de colloques et échange des pratiques (cfpoint précédent)</i>		sept-02											
Etablissement d'un plan de communication		sept-01											
4- Lieu de formation des acteurs													
Localiser dans la maison de l'innovation des stages du plan académique de formation	Education Nat.	sept-01											
Localiser dans la maison de l'innovation les stages de formation des villes qui entrent dans le champ éducatif	Grigny, Viry-Chatillon	sept-01											
<i>Développer les stages sur site avec les partenaires des pôles d'excellence</i>		sept-02											
<i>Constituer des programmes de formations destiné aux acteurs des différentes institutions sur des sujets transversaux et communs</i>	Education Nat., CG 91, Grigny, Viry-Chatillon	sept-02											
<i>Assurer un soutien logistique aux personnels des différentes institutions engagés dans une recherche action sur l'évaluation des élèves</i>	?	sept-03											
<i>Créer une école des parents</i>	Maison de l'innovation	sept-03											